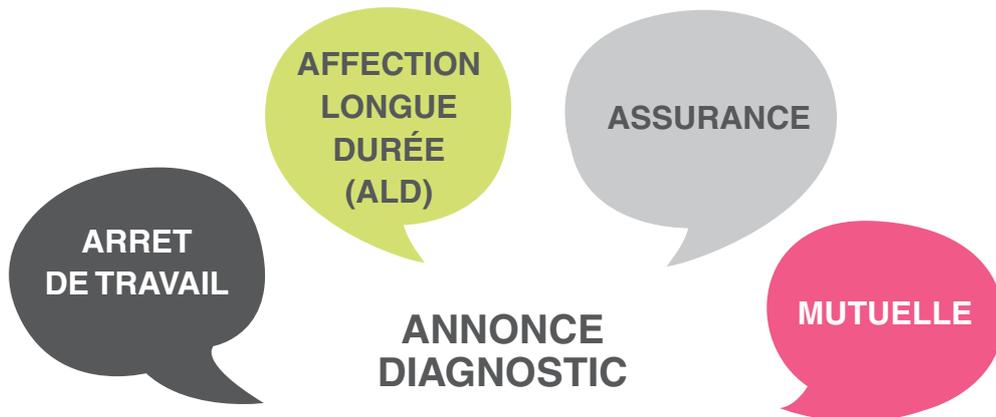


# Je viens d'apprendre que j'ai un cancer : que dois je faire ?



## ARRÊT DE TRAVAIL

**NB :** Il est préférable de faire renouveler votre arrêt de travail toujours sur la même durée. Exemple : On a commencé à vous arrêter pour 3 mois, faire renouveler pour 3 mois toutes les autres fois, pour être plus sûre d'avoir une régularité dans vos remboursements par les caisses.

- Une fois votre diagnostic posé par le Cancérologue, votre médecin (traitant) vous remet l'arrêt de travail et la déclaration à transmettre à votre caisse de santé, et ce, dans les **48H**.
- L'arrêt de travail indique une **durée d'arrêt de travail**, il est prolongé autant que besoin par votre médecin et vous devez l'adresser à chaque fois sous 48h. En principe, il est fait pour une période de 3 mois, parfois 6 mois, et renouvelé pour la même durée à chaque fois.
- **La durée maximum de l'arrêt maladie est de 3 ans pour une même pathologie.**  
*Exemple : si vous avez eu un cancer au sein droit et qu'après 2 ans d'arrêt de travail vous déclarez une récurrence, vous n'aurez plus qu'un an avant d'épuiser vos droits car c'est la même pathologie.*



1/ **Pensez à faire une copie** de chaque arrêt de travail, situation d'hospitalisation et tout document important qui vous seront systématiquement demandés par les organismes lors de chacune de vos démarches.

2/ **Rangez tous les documents importants** fournis tout au long de vos traitements dans un classeur à feuilles transparentes pour une fluidité et lisibilité optimum (porte-vues).

**Tout au même endroit = Simplicité et Efficacité !**

3/ Vous aurez sûrement ces documents à transmettre par mail aux organismes (caisses, assurances, mutuelle...) : nous vous conseillons de créer un dossier informatique.

**Je crée mon dossier informatique en même temps que mon porte-vues = J'ai tout sous la main, tout le temps !**

4/ **Gardez le contact avec votre employeur et RH si possible :** chaque papier à leur envoyer est l'occasion de garder le lien ! Ce sera d'autant plus facile pour l'après qui sera loin d'être simple puisque les traitements sont longs.....